

Ordre du jour :

Retrait de l'ordre du jour du point relatif à la présentation des conférences organisées par le SCD sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle

- 1 – Approbation des comptes rendus du 4/11/2010 et 9/12/2010
- 2 – Désignation d'un enseignant ou enseignant-chercheur pour la Commission des Statuts
- 3 – Désignation d'un usager et d'un directeur de laboratoire pour la constitution du Comité d'Orientation du Pôle de Compétences en Langues (P.C.L.)
- 4 – Demande de financement pour l'organisation des 7èmes Journées Polyèdres et Optimisation Combinatoire (JPOC 7)
- 5 – Validation du récapitulatif des conventions Recherche (de juin à décembre 2010)
- 6 – Présentation du dépôt légal électronique des thèses
- 7 – Questions diverses

M. ARTIBA indique que le prochain Conseil Scientifique aura lieu le 3 mars 2011 et non le 10 mars 2011, comme initialement prévu dans le calendrier prévisionnel. Il donne lecture des pouvoirs.

1 – Approbation des comptes rendus du 4/11/2010 et 9/12/2010

Vote à l'unanimité sous réserve de la correction suivante : 2011 au lieu de 2010 (ligne 13 du point 3 – Budget Initial Recherche 2011), dans le compte rendu du Conseil Scientifique du 9/12/2010 .

2 – Désignation d'un enseignant ou enseignant-chercheur pour la Commission des Statuts

M. SODAIGUI, enseignant-chercheur au LAMAV, présente sa candidature pour siéger au sein de la Commission des Statuts. Vote favorable à l'unanimité de la part du Conseil Scientifique.

3 – Désignation d'un usager et d'un directeur de laboratoire pour la constitution du Comité d'Orientation du Pôle de Compétences en Langues (P.C.L.)

Conformément à l'article 5 des statuts du P.C.L. (validés par le Conseil d'Administration de l'UVHC le 16 septembre 2010), le Comité d'Orientation doit être composé d'un usager et d'un directeur de laboratoire issus du Conseil Scientifique. Aucun usager ne participant à cette séance, seule Mme LERICHE, directrice du LMCPA, a été désignée à l'unanimité des voix pour y siéger.

4 – Demande de financement pour l'organisation des 7èmes Journées Polyèdres et Optimisation Combinatoire

MM. DUCHENNE et HANAFI présentent cette conférence qui aura lieu à Valenciennes du 6 au 10 juin 2011, ainsi que son plan de financement prévisionnel. Ils demandent au Conseil Scientifique une aide de 2 000 euros, qui leur est accordée à l'unanimité.

5 – Validation du récapitulatif des conventions Recherche (de juin à décembre 2010)

Mme ROSELLE présente le récapitulatif des conventions de Recherche du second semestre 2010 (correspondant aux conventions simples et ressources affectées ouvertes durant cette période). M. DUBAR signale que certaines conventions (concernant Mme HARMAND) sont référencées « LME » ; cette dénomination ayant disparu, il souhaiterait qu'il soit indiqué « TEMPO ». A la vue de l'ensemble des conventions, M. CADET constate que certains laboratoires et noms de responsables scientifiques reviennent fréquemment. Avec la montée en puissance de l'autonomie de l'UVHC, le nombre de contrats gérés par le CNRS devrait diminuer.

6 – Présentation du dépôt légal électronique des thèses

La décision politique du passage au dépôt légal électronique a été prise en mars 2010 : le dépôt papier est remplacé par un dépôt électronique des thèses, qui seront diffusées par le Service Commun de Documentation (SCD) dans un cadre réglementaire. Mme TRUFFERT, directrice du SCD, présente le bilan d'étape et la stratégie de ce mode de dépôt. Il est demandé aux membres du C.S. d'étudier le document qui leur a été transmis pour le prochain conseil, au cours duquel ils seront amenés à voter sur la date de passage au dépôt électronique des thèses soutenues à l'UVHC à partir du 1^{er} février 2012.

La version finale de la charte de diffusion des thèses à l'UVHC sera également soumise au vote des Conseillers en avril 2011 (suite à la validation du Service des Affaires Juridiques et Contentieuses).

En matière de confidentialité et de sécurité, M. CADET demande de quelle manière seront traitées les thèses du LAMIH en lien avec les industriels. Mme TRUFFERT répond que la version déposée sur le serveur ne sera pas disponible. En effet, les thèses déclarées confidentielles par le jury ne seront jamais consultables par qui que ce soit, ce jusqu'à la fin de la période de confidentialité. La DSI est garante de ce point. M. GUERRA complète cette réponse : si le sujet de thèse est très sensible, deux versions en seront établies, dont l'une ne sera pas diffusée.

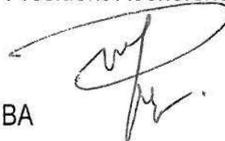
7 – Questions diverses

M. SODAIGUI demande que soit envoyé aux personnes ayant candidaté, au titre de la campagne 2010, à la Prime d'Excellence Scientifique (PES) un courrier officiel émanant du Président relatif à la décision d'attribution prise par l'établissement et au détail des résultats de l'évaluation des dossiers par l'instance nationale.

Valenciennes, le 24 janvier 2011

Le Vice-Président Recherche et de la Valorisation

A. ARTIBA



Présidence du C. S. : M. ARTIBA, Vice-Président Recherche et Valorisation

Présents :

Collège A :

Mmes LERICHE, MAIRESSE
MM. GAZALET, GUERRA, LOCHEGNIES, NONGAILLARD, VRANCKEN

Collège B :

M. SODAIGUI

Collège C :

Mme DUCRET
MM. ADAM, GUIZARD, JENNY, MENET, POLET

Collège E :

Mme GIRARD
MM. DANJOU, GARÇON

Collège F :

Mme GUILAIN

**Personnalités
extérieures :**

MM. CADET, ZINGRAFF

Invités :

Mmes LAUDATI, ROSELLE, TRUFFERT
MM. DUBAR, FLAMME, HERBIN

**Ont donné
pouvoir :**

Mme HARMAND à M. LOCHEGNIES, M. ABRAMOVICI à M. ZIEGER, M. CATTAN à M. POLET, M. LEPOUTRE à M. GUERRA, Mme PETILLON à M. ADAM, M. TABARY à M. VRANCKEN, Mme MAYEUR à Mme GUILAIN, Mme MARCHAND à Mme MAIRESSE, M. DELBECQ à M. CADET, M. KAMINSKI à M. SODAIGUI, M. PAPIN à M. GARÇON, M. RIVENQ à M. JENNY

Excusés :

Mlle FOUREZ
MM. COUDOUX, KABILA, MALLET, NICAISE